

## LE TÉLÉGRAPHE.

Tous les actes du Gouvernement publiés dans ce Journal sont officiels.

## EXTÉRIEUR.

## DANEMARCK.

Copenhague, 18 juillet.

Il se rassemble ici aujourd'hui une commission de 22 personnes, pour opérer quelques changemens importants par rapport à l'argent.

Deux vaisseaux de ligne suédois sont à l'ancre à peu de distance de cette capitale.

Le semaine dernière, une flottille anglaise de 15 chaloupes canonnières et de quelques bricks, qui avait auparavant canonné Cuxhaven, attaqua les batteries danoises près de Sainte Marguerite et de Stodort, mais elle fut obligée de s'en aller sans avoir eu aucun succès. La flottille de l'Elbe s'était retirée dans le port de Glockstadt. Les anglais ont menacé de revenir avec des renforts considérables; mais tout sera préparé pour les recevoir.

## SAXE.

Dresde, le 30 juillet.

Quiconque n'a pas vu Dresde depuis le commencement de l'année ne reconnoitroit plus cette ville. Les fortifications démolies, dès 1809, commencent à se rétablir et particulièrement sur la droite de l'Elbe. Dans le cours de ce mois les fortifications de la ville neuve se sont déjà élevées à une grande hauteur, et il n'y manque plus qu'un fossé muré comme elle l'avoit autrefois pour les remettre absolument dans le même état. En attendant, on a creusé des fossés autour de la ville, et on les a garnis de très hautes palissades. Les fortifications intérieures en ont un double rang. Les ingénieurs saxons et françois dirigent le travail de concert.

Outre les fortifications de Dresde on fait encore sur différens points des retranchemens importants et des têtes de pont sur l'Elbe. La partie du pont de pierre qui a été détruite est supplée par un pont de bois provisoire, qui sera lui-même reconstruit en pierre, aussitôt qu'il y aura possibilité d'y mettre le temps et la dépense convenables.

Dans le courant de cette année, Dresde a logé 524,000 soldats, sur lesquels on compte 250,000 françois.

## GRAND-DUCHÉ DE FRANCFORT.

Francfort le 6 août.

Des témoins oculaires rapportent n'avoir jamais vu de spectacle plus imposant que celui du voyage de S. M. l'Impératrice Marie-Louise sur le Rhin. S. M. a descendu le fleuve dans un superbe yacht, sur lequel on avait dressé une tente d'où S. M. a contemplant les beaux sites du Rhin. Le temps était fort beau. Tout le fleuve était couvert de barques de différentes grandeurs ornées de flammes tricolores. Les unes avaient à leur bord des musiciens; sur les autres on avait placé de petits canons qui tiraient continuellement. Les deux rives étaient bordées d'une foule immense de spectateurs qui faisaient retentir l'air des cris de *vive l'Impératrice!* S. M. a couché le 2 à S. Goar, et a continué le lendemain son voyage pour Coobentz.

Il est arrivé hier un bataillon de marche.

La Servie paraît définitivement menacée de nouveau par les turcs. Il y a déjà eu auprès de Losnitza des hostilités entre les deux partis. Les Serviens redoublent d'efforts en raison de la grandeur des préparatifs que les turcs font contre eux. Ils font des nouvelles levées et des réquisitions de grains et de bestiaux.

## ROYAUME D'ITALIE.

Milan, 3 août.

Aujourd'hui, époque anniversaire de la naissance de S. A. I. la princesse vice-reine, S. A. a daigné admettre à son audience, au palais royal de Monza, les grands-officiers de la couronne, les officiers de la maison royale, les ministres, et les députations du sénat et du conseil-d'état qui sont venus lui présenter leurs hommages et leurs vœux pour les prospérités de sa famille.

Le soir, on représenta sur le théâtre de la cour un intermède mêlé de danses, intitulé *le Temple de l'Hymen*, paroles de l'abbé Franceschini, musique du professeur au Conservatoire royal, Rav. Un grand nombre de personnes avaient été invitées à ce spectacle,

après lequel il y eut bal et banquet. Tous les établissemens publics étaient illuminés. L'avenue qui conduit de la porte de la ville au palais royal de Monza l'était également.

La veille, S. Exc. le ministre de l'intérieur, accompagné de quelques personnes de distinction, avait assisté à l'examen général des élèves du Collège royal des demoiselles. Leurs réponses, et les exercices qu'elles ont subis, ont prouvé la bonté de leurs études et des progrès qu'elles font. S. E. a témoigné sa satisfaction à la dame directrice et aux institutrices, ainsi qu'aux professeurs du Collège royal. Elle a aussi exprimé son contentement du zèle qui anime les jeunes élèves, et les fait profiter chaque jour davantage du bien fait qu'elles doivent à la munificence du Gouvernement.

### AUTRICHE.

Les autrichiens viennent de faire une invasion en Illyrie; ils y sont entrés sans déclaration de guerre, sans même remplir aucune des formalités usitées dans tous les pays civilisés.

Les ordres sont donnés sur toutes les frontières pour se mettre en garde contre un pareil brigandage.

L'armée d'Italie commandée par le Vice-roi s'avance pour faire repentir de leur témérité ceux qui ont violé le territoire de l'Illyrie.

L'Autriche va se trouver enveloppée de toutes parts: 1.<sup>o</sup> par l'armée d'Italie forte de 70,000 hommes; 2.<sup>o</sup> par l'armée de Bavière dont le quartier général est déjà à Salzbourg, et qui est au moins de 45 à 50,000 hommes; 3.<sup>o</sup> par l'armée du duc de Castiglione, qui est de plus de 30,000 hommes, et enfin par l'armée commandée en personne par l'Empereur, qui n'est pas moindre de 200,000 hommes.

Le roi de Naples a le commandement de la cavalerie.

Les autres corps d'armée française tiennent en échec les russes et les prussiens sur le cours de l'Elbe; de cette manière, les russes et les prussiens ne peuvent agir avec l'Autriche.

L'allarme est déjà dans Vienne; toute la cour a emballé ses effets; toutefois les marchands ne craignent point l'armée française, ils la désirent, parce qu'ils se souviennent qu'ils ont fait fortune avec elle dans la dernière guerre. Les soldats français payent ce qu'ils achètent avec du numéraire et l'armée autrichienne n'a que du papier monnaie qui chaque jour se discrédite

davantage. Avant la fin de la guerre les billets de l'Autriche deviendront ce que les assignats sont devenus; ils étaient tellement avilis qu'une paire de souliers coûtait 30,000. fr.

## INTÉRIEUR.

### EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, le 9 août.

Dresde, le 4 août.

S. M. est arrivée ici aujourd'hui 4 août, à neuf heures du matin. Elle a passé par Wurtzbourg, Bamberg, Bareuth, Hoff, et s'est arrêtée sur tous les points où il y avait des troupes, pour en passer la revue.

S. M. l'Impératrice-Reine et Regente, de retour de son voyage à Mayence, est arrivée aujourd'hui, à sept heures du soir, au palais de Saint-Cloud.

### PROVINCES ILLYRIENNES.

Laybach, 18 août.

### ORDRE JUDICIAIRE.

Le Gouverneur général a demandé un rapport sur la situation des prisons; il a ordonné qu'on lui rendit compte du nombre des prisonniers, du jour de leur arrestation, de la date de leur interrogatoire, de l'instruction et de la marche de chaque affaire.

### POLICE.

S. E. le Gouverneur général a nommé Commissaires spéciaux de Police,

à Laybach, le S. r. Toussaint,

à Carlstadt, le S. r. Mussich,

à Trieste, le S. r. Deslançaux,

à Villach, le S. r. Tournal.

*ETAT des différentes foires annuelles et marchés hebdomadaires dans la province de Carniole.*

*District de Laybach.*

Mairie de Wrost et Schelimle---Untergollu, le 8 janvier de chaque année, le 11 mai, le 12 juillet.

Mairie de Lusthall---Jauchen, le 24 avril.

S.t Hélène, le 15 juin.

Lusthall, le 12 juillet.

Jauchen, le 27 septembre.

Lusthall, le 28 octobre.

Mairie de Pronovitz---Waatsch, lundi après la S.t Vautin, idem après le dimanche des rameaux, mercredi avant la Pentecôte.

Hottisch, lundi de pâques, le jour de S.t Hélène.

Sava, le jour de S.t Grégoire, le jour de S.te Anne

Mairie de Sagor---Sagor, mardi après paques, le jour de la toussaint.

S.t Irgen, le jour de S.t Jean Baptiste.

Lokach, le jour de S.t Marguerite.

Mairie de S.t Martin en Tucheim---S. Martin, le 17 janvier, le 17 mars, le 15 juin, le 21 septembre, le 10 décembre.

Mairie de S.t Georgen---St. Georgen, le jour de St. Grégoire, le jour de S.t Ulric, le jour de S.t Simon Jude, le jour de S.t Antoine l'hermite.

*District de Neustadt.*

Mairie de Gradatz---Gradatz, mardi après l'Ascension, mardi après S.t Michel.

Weinitz, mardi après S.t Anne, mardi après la fête Dieu.

*Nota.* Les foires se tenoient à Weinitz, mais comme Gradatz est beaucoup plus convenablement situé, on les a divisées ainsi qu'ils est porté à l'état.

*District d'Adelsberg.*

Mairie de Prévald---Prévald, le 13 juin, le 10 novemb.

Mairie de Koschana---Koschana, le 2 août.

Mairie de Dorneg---Dorneg, le lundi de chaque semaine.

Mairie de Prem---Grafenbrun, le 25 mai.

Sagurie, lundi après la Pentecôte.

Mairie de Planina---Planina, le 24 avril, le 16 août, le 30 novembre.

Gereith, le 3.e lundi après la pentecoste.

Münitz, le 17 janvier, le 11 novembre.

Mairie de Zirknitz---Seutscheg, le 14 février.

Mairie de Loitsch---Unterloitsch, le 12 mai, le 20 août.

Mairie de Oberlaybach---Oberlaybach, le 25 juillet.

Mairie de Billichgratz---Billichgratz, le dernier lundi avant pâques, le 13 Juin.

Mairie de Zirknitz---Zirknitz, le 23 août.

Mairie de Laas---Laas, le 19 mars, le 1.er lundi après la pentecôte.

*Nota.* Les foires ont été établies à des jours différents de celles existantes, en évitant en même temps que leurs époques ne soient trop rapprochées de celles fixées pour les foires voisines.

Pour copie conforme

Le comte de l'empire, maître des requêtes  
Intendant général

CHABROL.

*Direction des Postes.*

On avertit de nouveau le Public des avantages que procurent les voitures malles de la Direction Générale des Postes, pour le transport des personnes, marchandises, effets précieux et espèces monnoyées.

Il part de Laybach tous les jours pour Trieste une voiture susceptible de contenir au moins trois voyageurs; le retour de Trieste à Laybach se fait de même.

Il part de Gorice sur Prevald une autre voiture, les mercredi, vendredi et dimanche, laquelle se rend à Prevald pour joindre celle de la route de Trieste à Laybach; le retour sur Gorice se fait aussi de la même manière et les mêmes jours.

Il part également d'Adelsberg pour Knin en Dalmatie, les lundi et vendredi une voiture malle qui revient à Adelsberg les mercredi et dimanche.

Tous les jeudi à trois heures du soir, il part une diligence de Laybach pour S.t Michel ( frontière de la Bavière ) dont l'arrivée à S.t Michel coincide avec le départ d'une autre diligence allant à Salsbourg et Munich. La diligence de Laybach repart de suite de S.t Michel.

A compter du 1.er courant, il part encore de Laybach tous les 14 jours une Voiture allant à Franz ( frontière de l'Autriche ) pour se joindre à la Diligence venant de Gratz; cette voiture opère son retour sur Laybach sans retard.

On observe que les voitures sur les routes précitées conduisent et ramènent les effets, marchandises, groupes et autres objets précieux, ainsi que les voyageurs pour l'intérieur et l'extérieur des Provinces dont les arrivées et départs coïncident avec les diligences de l'extérieur.

Le prix des places des voyageurs dans les voitures suscitées est de 1. f. 75. c par poste de Franz.

Moyennant ce prix on accorde aux voyageurs le port gratuit de 30 livres pesant de bagages.

Le prix du port des paquets, ballots et marchandises est de 2 cent. 1/4 pour chaque 5 p. 100 et pour chaque lieu parcourue (ou demi-poste de France)

Le port des bijoux et effets précieux est de 1/2 p. 100. sur les Valeurs de 100 f. jusqu'à 2000. f.

Et celui de 2000. f. et au dessus de . . . 1/4. p. 100.

*Pour les espèces monnoyées.*

**SAVOIR:**

En or. . . . .	}	De 100 fr. jusqu'à 2000 fr. . . . .	1/2 p. 100
		De 2000 fr. et au dessus . . . . .	1/4 p. 100
En argent. . . . .	}	De 100 fr. jusqu'à 2000 francs. . . . .	3/4 p. 100
		De 2000 fr. et au dessus . . . . .	1/2 p. 100

*Nota.* Toute somme au dessous de 100 f. paye comme pour 100 fr.

Le transport des monnoyes de cuivre et billon de 500. fr. à 500 fr. paye 1 p. 100.

*Nota.* L'on ne prendra pas d'espèces de ce genre au de là de 500. fr. à cause de leur poids.

Les envoyeurs sont priés d'étiqueter et de sceller de leurs cachets, les paquets contenant des bijoux, effets précieux et sacs d'argent.

La Direction Générale des Postes n'épargnera aucun soin pour augmenter l'utilité et la commodité du service des voitures-malles.

Le Directeur général des Postes

C. D'ETILLY.

**A V I S.**

Parmi les formalités prescrites tant par les lois du 11 brumaire an 7 et 5 septembre 1807 que par les Codes Napoléon et de procédure pour la validité des inscriptions hypothécaires, il faut que le bordereau d'inscription fasse mention 1.º de l'élection de domicile du créancier dans l'arrondissement du bureau de la conservation: 2.º du domicile réel du créancier, 3.º de l'époque de l'exigibilité de la créance, 4.º de l'espèce et de la situation des biens sur lesquels le créancier entend conserver son privilège.

Le directeur de l'Enregistrement et des Domaines venant d'être informé que ces mentions ont été omises dans un grand nombre de bordereaux présentés à l'inscription, se fait un devoir d'appeler l'attention de ceux qui y ont intérêt sur un objet aussi important, afin qu'ils puissent avant l'expiration du délai peremptoire aviser aux moyens de se mettre à l'abri de préjudice en faisant rectifier leurs inscriptions conformément à ce qui est prescrit par les lois des 3 et 4 septembre 1807 et par l'avis du Conseil d'état du 26 décembre 1810 approuvé le même jour par S. M. l'Empereur et Roi.

Laybach le 30 juillet 1813.

BELLOC

**BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.**

On trouve chez le Sieur Licht libraire à Laybach, sur la Place les ouvrages nouveau dont les titres suivent:

*Horace éclairci par la p. notation*, par M. le Chevalier Croft (1) Paris, 1810, in 8.º tiré à 400 exemplaires.

*Le dernier Homme*, ouvrage posthume de Monsieur de Grainville: Seconde édition. Paris, 1810, in 12.

*Questions de littérature légale sur le plagiat, la supposition d'auteurs, et les différentes supercherie qui ont rapport aux livres* (par Charles Nodier, auteur du Dictionnaire des Onomatopées françaises). Paris, 1812. in 8.º

*Oeuvres philosophiques et morales*, de Hemsterhuis. Paris, 2 vol. in 8.º papier vélin, vignettes, superbe édition.

(1) Collaborateur de Johnson pour le *Dictionnaire Anglois*, et les *vies des Poètes*.